

Bourgeoisie de Conthey

COMPTE 2024

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
▪ Convocation	5
▪ Message	7-11
▪ Indicateurs	12-26
▪ Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle	27-33
0. Administration générale	27
8. Economie publique	28
9. Finances	30
▪ Compte d'investissement par classification fonctionnelle	34-36
8. Economie publique	34
9. Finances	35
▪ Compte de fonctionnement par nature	37-42
3. Charges par nature	37
4. Revenus par nature	40
▪ Compte d'investissement par nature	43-45
5. Dépenses par nature	43
6. Recettes par nature	44
▪ Bilan	46-49
▪ Tableaux des immobilisations	50-51
▪ Crédits d'engagements et complémentaires	52
▪ Etat du capital propre	53
▪ Tableau des provisions	54
▪ Tableau des participations	55
▪ Tableau des garanties	56
▪ Rapport de révision	57-59
▪ Principes pour la présentation des comptes	60-63

Message concernant le compte 2024 de la Bourgeoisie de Conthey

*Le Conseil bourgeoisial de Conthey
A l'Assemblée bourgeoisiale*

Mesdames et Messieurs les membres de la Commission bourgeoisiale,
Mesdames et Messieurs,

Conformément à la législation en vigueur, nous avons l'honneur de soumettre à votre examen et à votre approbation le compte 2024 arrêté par le Conseil bourgeoisial.

1. APERCU GENERAL

Avec un total de revenus financiers de **CHF 1'446'791** et un total de charges financières de **CHF 1'387'797**, le compte de résultat présente une marge d'autofinancement de **CHF 58'994**. Après comptabilisation des amortissements pour **CHF 36'100**, des attributions aux fonds spéciaux pour **CHF 70'050** et de prélèvements pour **CHF 60.00**, le compte de résultat présente un excédent de charges de **CHF 47'096**.

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	1'792'111.10	1'270'760.00	1'387'797.15
Revenus financiers	+ CHF	1'493'069.59	1'302'600.00	1'446'790.92
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	31'840.00	58'993.77
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	31'840.00	58'993.77
Amortissements planifiés	- CHF	53'000.00	44'000.00	36'100.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	70'050.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	485'060.00	-	60.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	12'160.00	47'096.23
Excédent de revenus	= CHF	133'018.49	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	581'774.00	-	-
Recettes	- CHF	519'500.00	-	-
Investissements nets	= CHF	62'274.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Aucun investissement du patrimoine administratif n'a été effectué en 2024 comme le prévoyait le budget.

2. LE COMPTE DE RESULTAT SELON LES TACHES :

Compte de résultats selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale		11'198.00	-	65'300.00	-	62'409.50	-
8 Economie publique		1'549'957.60	1'566'585.24	1'064'750.00	984'200.00	1'111'136.27	1'073'671.97
9 Finances et impôts		283'955.50	411'544.35	184'710.00	318'400.00	320'401.38	373'178.95
Total des charges et des revenus		1'845'111.10	1'978'129.59	1'314'760.00	1'302'600.00	1'493'947.15	1'446'850.92
Excédent de charges			-		12'160.00		47'096.23
Excédent de revenus		133'018.49		-		-	

0 Administration générale

022 Services généraux

Le total des frais généraux affiche une diminution de **CHF 2'891** par rapport au budget.
Nous pouvons relever la comptabilisation des indemnités du Conseil bourgeoisial à hauteur de CHF 50'000 comme prévu au budget.

8. Economie publique

820 Sylviculture

Le compte de la sylviculture affiche un excédent de charge **CHF 37'464**, inférieur au budget de **CHF 43'086**.

Ci-dessous, nous comparons les charges du service forestier par nature entre le compte 2023 et le budget 2024 et le compte 2024.

N° Cpte	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24	Ecart en % C24_B24
8200.30	CHARGES DE PERSONNEL	524'391	546'450	519'430	-27'020	-4.94%
8200.31	BIENS ET SERVICE	778'813	277'300	298'114	20'814	7.51%
8200.33	AMORTISSEMENTS	53'000	44'000	36'100	-7'900	-17.95%
8200.34	INTERETS	1'020	1'000	1'020	20	2%
8200.35	ATTRIBUTION FDS DE REBOISEMENT				70'050	
8200.36	CHARGES DE TRANSFERT	192'734	196'000	186'422	-9'578	-4.89%
8200.42	VENTE PRESTATION DE SERVICE	-667'785	-793'700	-877'566	83'866	10.57%
8200.43	REVENUS DIVERS	-5'063	0	-1'676	1'676	100%
8200.45	PRELEVEMENT SUR FDS FORESTIER	-485'060	0	-60	60	100%
8200.46	REVENUS DE TRANSFERT	-408'677	-190'500	-194'370	3'870	5.03%
EXCEDENT DE REVENU		-16'627				
EXCEDENT DE CHARGE			80'550	37'464	-43'086	-53.49%

8200.30 Charges de personnel

Les charges de personnel enregistrent une diminution de **CHF 27'020**. Cette variation s'explique par l'adaptation des effectifs en fonction des projets en cours et du recours au personnel temporaire en période de forte activité. Le budget initial prévoyait un engagement sur 12 mois, tandis que le compte reflète un engagement effectif sur 9 mois.

8200.31 Biens et service

Les charges liées aux biens et services présentent une hausse de **CHF 20'814**. Cette augmentation résulte principalement de l'accroissement des achats de bois destiné à la vente, le bois issu de notre propre exploitation n'étant pas suffisamment sec pour être commercialisé.

8200.33 Amortissements

Les amortissements sont en diminution de **CHF 7'900**, principalement en raison du financement du débusqueur forestier en 2023 par un prélèvement sur le fonds plus important que prévu. Par conséquent, la valeur résiduelle du véhicule au 31.12.2023 (correspondant à sa valeur nette après déduction du prélèvement sur le fonds et des amortissements de 2023) s'est révélée inférieure à l'estimation initiale du budget 2024, entraînant un amortissement moindre que celui prévu.

Vous trouverez le tableau des amortissements en pages 55 et 56 du présent fascicule.

8200.35 Attribution au fonds de reboisement

La gestion des forêts de protection a permis l'attribution d'un montant de **CHF 70'050** au fonds de reboisement.

8200.36 Charges de transfert

Nous retrouvons dans les charges de transfert les frais liés aux forêts de protection, les prestations administratives effectuées par la Commune en faveur du service forestier de la Bourgeoisie et les cotisations aux associations. Elles affichent une diminution de **CHF 9'578**.

8200.42 Ventes, prestations de service

Les produits issus des prestations de service et des ventes enregistrent une augmentation de **CHF 83'866**. Cette évolution résulte d'une diminution des travaux réalisés pour des tiers, compensée par une nette hausse des travaux effectués pour les partenaires (Communes de Conthey, Ardon et Vétroz). Ces derniers incluent notamment :

- Hors commune : l'entretien des forêts de protection ainsi que divers autres travaux
- Sur la commune : la construction d'infrastructures diverses, l'entretien des cours d'eau et des torrents, ainsi que le déneigement.

8200.45 Prélèvement sur le fonds forestier

Ce poste enregistre les frais de gestion du compte « fonds de reboisement ».

8200.46 Subventions

Le total des subventions affiche une augmentation de **CHF 3'870**, résultant des éléments suivants :

- Absence de subventions cantonales pour les dégâts aux forêts en raison de l'absence de sinistres (- CHF 16'000)
- Comptabilisation de la participation communale à l'entretien des forêts de protection sous les subventions, plutôt que dans les travaux pour la Commune (+ CHF 21'250).

9. Finances

Le chapitre des Finances regroupe l'administration des biens du patrimoine financier de la Bourgeoisie dont les résultats par fonction s'illustrent comme suit :

Fonction	Libellé	Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024	Ecart C24_B24	Ecart en % C24_B24
9610	Administration fortune et dette	0	0	23'997	23'997	100%
9630	Immeubles du PF	-200'640	-194'800	-147'144	47'655	24.46%
9631	Galerie et musée	10'813	1'500	10'473	8'973	598.20%
9632	Caveau	62'542	59'910	60'473	563	0.94%
EXCEDENT DE REVENUS		-127'285	-133'390	-52'201	81'888	60.87%

Les résultats négatifs sont le reflet d'un excédent de revenus et les résultats entiers d'un excédent de charges.

9610 Administration de la fortune et des dettes

Les intérêts des emprunts sont dorénavant réunis sous cette fonction pour un meilleur suivi ce qui explique l'écart entre le compte et le budget.

9630 Immeubles du patrimoine financier

Le compte 2024 est marqué par l'acquisition d'immeubles d'habitation destinés à la location, dont la gestion a été confiée à une régie immobilière. Cette opération, non prévue au budget, a eu un impact sur les résultats.

D'autres éléments non budgétisés ont également contribué à l'évolution des comptes des immeubles du patrimoine financiers, notamment :

- La facturation des taxes 2023 et 2024 relatives à l'évacuation des eaux sur les surfaces routières imperméables.
- La diminution des revenus locatifs des terrains, due à l'expropriation de certaines surfaces par la Commune en vue de la re naturalisation de la Morge.

Ces différents facteurs expliquent en grande partie la diminution du résultat de **CHF 47'655** par rapport aux prévisions budgétaires.

9631 Galerie et musée

La gestion de la galerie et du musée affiche une perte de **CHF 10'473** supérieure à celle prévue au budget de CHF 8'973 principalement à cause de la diminution des commissions sur exposition.

9632 Caveau

Le résultat du Caveau est similaire à celui budgétisé.

2. EVOLUTION DE LA FORTUNE ET DES ENGAGEMENTS

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	31'840.00	58'993.77
Investissements nets	- CHF	62'274.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	361'315.51	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	31'840.00	58'993.77

Aucun investissement n'a été effectué en 2024. Il en résulte un excédent de financement de CHF 58'994.

3. CONCLUSION

Le compte 2024 présente un excédent de charges supérieur de plus de CHF 30'000 par rapport au budget. Cette situation s'explique principalement par des charges exceptionnelles, notamment l'attribution au fonds de reboisement pour les forêts de protection et le rattrapage des taxes communales 2023 ainsi que des frais d'entretien ponctuels sur les immeubles du patrimoine financier récemment acquis.

Ces engagements s'inscrivent dans une démarche de consolidation et de développement à long terme. La constitution du fonds de reboisement vise à garantir la pérennité du service forestier, tandis que l'aménagement du site des immeubles du patrimoine financier vise à renforcer leur attractivité et leur intégration dans l'environnement local.

Malgré la perte enregistrée, la fortune demeure supérieure à un million de francs, attestant d'une situation financière saine. Il conviendra néanmoins de veiller à préserver les ressources nécessaires au financement des investissements futurs.

Au vu de ce qui précède, le Conseil bourgeoisial vous prie d'approuver le compte 2024 qui présente un excédent de charges de **CHF 47'096**.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous présentons, Mesdames et Messieurs les membres de la Commission bourgeoisiale, Mesdames et Messieurs, nos plus respectueuses salutations.

Conseil bourgeoisial
Président
Christophe Germanier



Conseil bourgeoisial
Secrétaire
Laure Heger



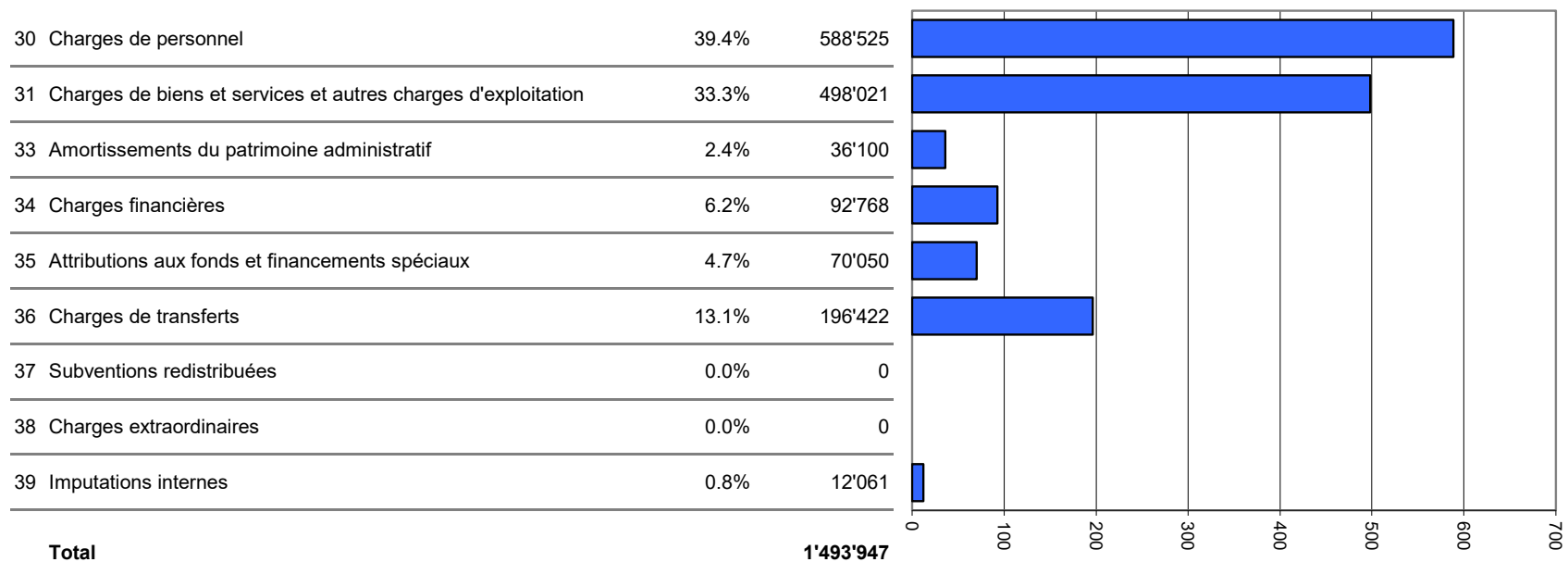
Compte de résultats échelonné		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Charges d'exploitation				
30 Charges de personnel	CHF	563'662.40	617'060.00	588'524.90
31 Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	CHF	876'135.65	351'600.00	498'021.00
33 Amortissements du patrimoine administratif	CHF	53'000.00	44'000.00	36'100.00
35 Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF	-	-	70'050.00
36 Charges de transferts	CHF	207'733.80	206'000.00	196'422.40
37 Subventions redistribuées	CHF	-	-	-
Total des charges d'exploitation	CHF	1'700'531.85	1'218'660.00	1'389'118.30
Revenus d'exploitation				
41 Patentes et concessions	CHF	-	-	-
42 Taxes	CHF	708'509.54	803'700.00	884'413.20
43 Revenus divers	CHF	5'062.80	-	1'675.67
45 Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF	485'060.00	-	60.00
46 Revenus de transferts	CHF	408'980.80	190'800.00	194'702.90
47 Subventions à redistribuer	CHF	-	-	-
Total des revenus d'exploitation	CHF	1'607'613.14	994'500.00	1'080'851.77
R1 Résultat provenant de l'activité d'exploitation		-92'918.71	-224'160.00	-308'266.53
34 Charges financières	CHF	128'889.00	83'800.00	92'768.05
44 Revenus financiers	CHF	354'826.20	295'800.00	353'938.35
R2 Résultat provenant de l'activité de financement	CHF	225'937.20	212'000.00	261'170.30
O1 Résultat provenant de l'activité opérationnelle (R1 + R2)		133'018.49	-12'160.00	-47'096.23
38 Charges extraordinaires	CHF	-	-	-
48 Revenus extraordinaires	CHF	-	-	-
E1 Résultat provenant de l'activité extraordinaire	CHF	-	-	-
Résultat total du compte de résultats (O1 + E1)	CHF	133'018.49	-12'160.00	-47'096.23

Aperçu du compte de résultats et investissements		Compte 2023	Budget 2024	Compte 2024
Compte de résultats				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	1'792'111.10	1'270'760.00	1'387'797.15
Revenus financiers	+ CHF	1'493'069.59	1'302'600.00	1'446'790.92
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	-	31'840.00	58'993.77
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	31'840.00	58'993.77
Amortissements planifiés	- CHF	53'000.00	44'000.00	36'100.00
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	-	-	70'050.00
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	485'060.00	-	60.00
Réévaluations des prêts du PA	- CHF	-	-	-
Réévaluations des participations du PA	- CHF	-	-	-
Attributions au capital propre	- CHF	-	-	-
Réévaluations PA	+ CHF	-	-	-
Prélèvements sur le capital propre	+ CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	12'160.00	47'096.23
Excédent de revenus	= CHF	133'018.49	-	-
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	581'774.00	-	-
Recettes	- CHF	519'500.00	-	-
Investissements nets	= CHF	62'274.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-
Financement				
Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	299'041.51	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	-	31'840.00	58'993.77
Investissements nets	- CHF	62'274.00	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	361'315.51	-	-
Excédent de financement	= CHF	-	31'840.00	58'993.77

Compte des investissements selon les tâches		Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0	Administration générale	-	-	-	-	-	-
8	Economie publique	581'774.00	519'500.00	-	-	-	-
9	Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes		581'774.00	519'500.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses			62'274.00		-		-
Excédent de recettes		-		-		-	

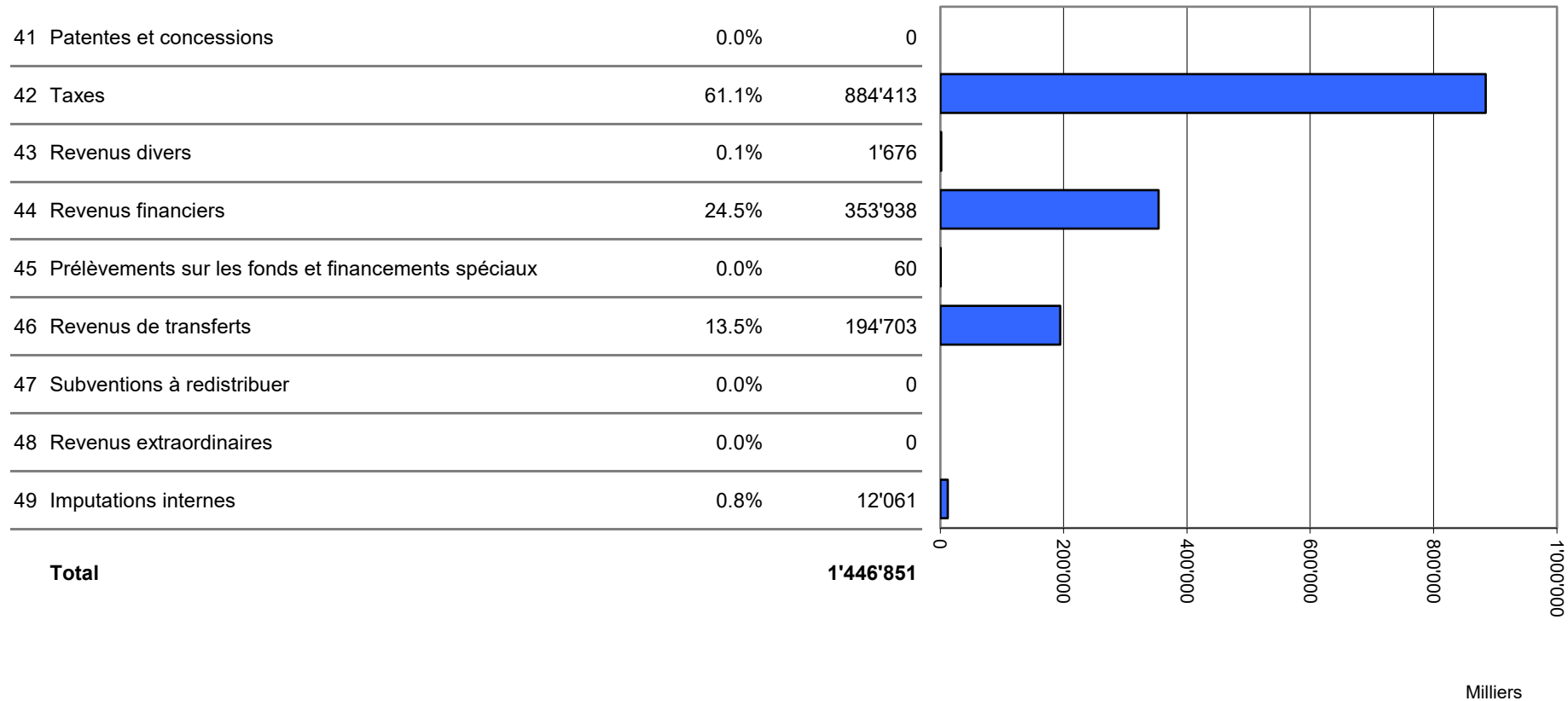
Compte des investissements selon les natures	Compte 2023		Budget 2024		Compte 2024	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Immobilisations corporelles	581'774.00		-		-	
51 Investissements pour le compte de tiers	-		-		-	
52 Immobilisations incorporelles	-		-		-	
54 Prêts	-		-		-	
55 Participations et capital social	-		-		-	
56 Propres subventions d'investissement	-		-		-	
57 Subventions d'investissement redistribuées	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		34'500.00		-		-
61 Remboursements		-		-		-
62 Transferts d'immobilisations incorporelles		-		-		-
63 Subventions d'investissement acquises		485'000.00		-		-
64 Remboursement de prêts		-		-		-
65 Transferts de participations		-		-		-
66 Remboursement de subventions d'investissement propres		-		-		-
67 Subventions d'investissement à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	581'774.00	519'500.00	-	-	-	-
Excédent de dépenses		62'274.00		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte de résultats selon les natures, charges



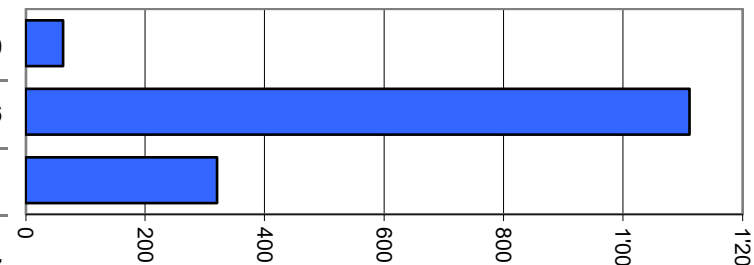
Milliers

Compte de résultats selon les natures, revenus



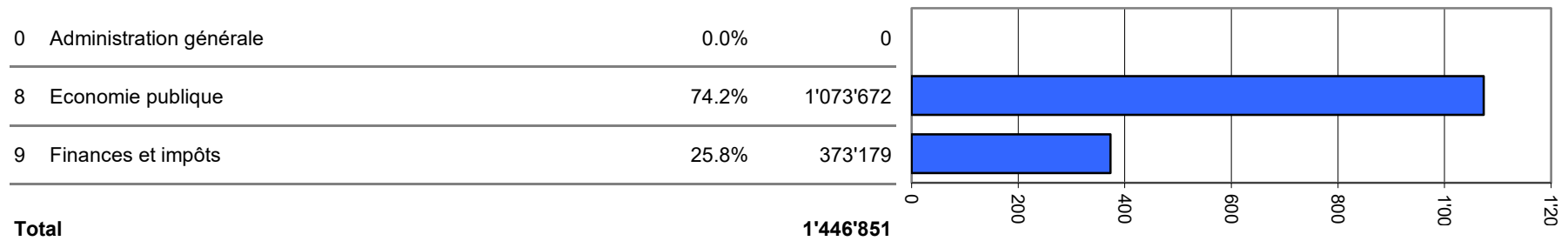
Compte de résultats selon les tâches, charges

0	Administration générale	4.2%	62'410
8	Economie publique	74.4%	1'111'136
9	Finances et impôts	21.4%	320'401
Total			1'493'947



Milliers

Compte de résultats selon les tâches, revenus



Milliers

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

Code	Description	Pourcentage	Montant
0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Milliers

Compte des investissements selon les tâches, dépenses

Code	Description	Pourcentage	Montant
0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

Code	Description	Pourcentage	Montant
0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Milliers

Compte des investissements selon les tâches, recettes

Code	Description	Pourcentage	Montant
0	Administration générale	0.0%	0
8	Economie publique	0.0%	0
9	Finances et impôts	0.0%	0
Total			0

Milliers

	2023	2024	Moyenne
--	------	------	---------

1. Taux d'endettement net (I1)

La bourgeoisie ne disposant point de revenus fiscaux (nature 40), cet indicateur n'a pas lieu d'être calculé.

2. Degré d'autofinancement (I2)

Autofinancement	CHF	-299'041.51	58'993.77	-120'023.87
investissements nets	CHF	62'274.00	-	31'137.00
		-480.20%		-385.47%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80 -100%	cas normal
50 – 80%	récession

	2023	2024	Moyenne
--	------	------	---------

3. Part des charges d'intérêts (I3)

Charges d'intérêts nets	CHF	3'420.00	27'417.15	15'418.58
Revenus courants	CHF	1'962'439.34	1'434'790.12	1'698'614.73
		0.17%	1.91%	0.91%

Valeurs indicatives

0% – 4%	bon
4% – 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)

Dette brute	CHF	2'181'309.78	4'290'240.46	3'235'775.12
Revenus courants	CHF	1'962'439.34	1'434'790.12	1'698'614.73
		111.15%	299.02%	190.49%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% – 100%	bon
100% – 150%	moyen
150% – 200%	mauvais
> 200%	critique

	2023	2024	Moyenne
--	------	------	---------

5. Proportion des investissements (I5)

Investissements bruts	CHF	581'774.00	-	290'887.00
Dépenses totales	CHF	2'358'194.85	1'375'736.35	1'866'965.60
		24.67%		15.58%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% – 20%	eff. d'inv. moyen
20% – 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)

Service de la dette	CHF	56'420.00	63'517.15	59'968.58
Revenus courants	CHF	1'962'439.34	1'434'790.12	1'698'614.73
		2.87%	4.43%	3.53%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% – 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

	2023	2024	Moyenne
--	------	------	---------

7. Dette nette 1 par habitant (I7)

Dette nette I	CHF	-333'535.13	-392'528.90	-363'032.02
Population résidante permanente		-	-	-

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 – 1'000 CHF	endettement faible
1'001 – 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 – 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)

Autofinancement	CHF	-299'041.51	58'993.77	-120'023.87
Revenus courants	CHF	1'962'439.34	1'434'790.12	1'698'614.73
		-15.24%	4.11%	-7.07%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% – 20%	moyen
< 10%	mauvais

Aperçu des indicateurs financiers

2. Degré d'autofinancement (I2)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des investissements nets	-480.2%		-385.5%

Valeurs indicatives

> 100%	haute conjoncture
80% - 100%	cas normal
50% - 80%	récession

3. Part des charges d'intérêts (I3)	2023	2024	Moyenne
Charges d'intérêts nets en % des revenus courants	0.2%	1.9%	0.9%

Valeurs indicatives

0% - 4%	bon
4% - 9%	suffisant
> 9%	mauvais

4. Dette brute par rapport aux revenus (I4)	2023	2024	Moyenne
Dette brute en % des revenus courants	111.2%	299.0%	190.5%

Valeurs indicatives

< 50%	très bon
50% - 100%	bon
100% - 150%	moyen
150% - 200%	mauvais
> 200%	critique

5. Proportion des investissements (I5)	2023	2024	Moyenne
Investissements bruts en % des dépenses totales	24.7%	0.0%	15.6%

Valeurs indicatives

< 10%	eff. d'inv. faible
10% - 20%	eff. d'inv. moyen
20% - 30%	eff. d'inv. élevé
> 30%	eff. d'inv. très élevé

6. Part du service de la dette (I6)	2023	2024	Moyenne
Service de la dette en % des revenus courants	2.9%	4.4%	3.5%

Valeurs indicatives

< 5%	charge faible
5% - 15%	charge acceptable
> 15%	charge forte

7. Dette nette 1 par habitant (I7)	2023	2024	Moyenne
Dette nette l par habitant			

Valeurs indicatives

< 0 CHF	patrimoine net
0 - 1'000 CHF	endettement faible
1'001 - 2'500 CHF	endettement moyen
2'501 - 5'000 CHF	endettement important
> 5'000 CHF	endettement très important

8. Taux d'autofinancement (I8)	2023	2024	Moyenne
Autofinancement en % des revenus courants	-15.2%	4.1%	-7.1%

Valeurs indicatives

> 20%	bon
10% - 20%	moyen
< 10%	mauvais

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0	ADMINISTRATION GENERALE	62,409.50		65,300.00		11,198.00	
			62,409.50		65,300.00		11,198.00
02	Services généraux	62,409.50		65,300.00		11,198.00	
022	Services généraux	62,409.50		65,300.00		11,198.00	
0220	Services généraux	62,409.50		65,300.00		11,198.00	
0220.3001.01	Indemnités du Conseil bourgeoisial non soumis AVS	50,000.00		50,000.00			
0220.3132.10	Frais de fiduciaire	2,170.00		2,200.00		2,154.00	
0220.3132.30	Frais d'actes notariés			2,000.00		1,740.00	
0220.3137.01	Impôts cantonaux et communaux	10,239.50		11,100.00		7,304.00	

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE	1,111,136.27	1,073,671.97	1,064,750.00	984,200.00	1,549,957.60	1,566,585.24
			37,464.30		80,550.00	16,627.64	
82	Sylviculture	1,111,136.27	1,073,671.97	1,064,750.00	984,200.00	1,549,957.60	1,566,585.24
820	Sylviculture	1,111,136.27	1,073,671.97	1,064,750.00	984,200.00	1,549,957.60	1,566,585.24
8200	Sylviculture	1,111,136.27	1,073,671.97	1,064,750.00	984,200.00	1,549,957.60	1,566,585.24
8200.3010.04	Traitement du personnel	404,933.20		432,500.00		414,665.50	
8200.3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	25,859.10		28,300.00		26,625.70	
8200.3052.01	Prévoyance professionnelle LPP	36,973.50		35,500.00		37,344.00	
8200.3053.01	Assurances LAA	13,102.50		13,500.00		12,996.95	
8200.3054.10	Cotisations CIVAF	10,892.70		13,850.00		11,177.85	
8200.3055.10	Assurances LAMal	7,668.55		8,200.00		7,847.35	
8200.3090.01	Formation et perfectionnement du personnel	4,160.00		4,800.00		1,155.00	
8200.3099.01	Autres charges du personnel	15,840.30		9,800.00		12,578.85	
8200.3100.01	Matériel de bureau	5,265.30		5,100.00		4,935.65	
8200.3101.01	Matériaux et outillage	25,669.00		24,000.00		20,883.20	
8200.3101.10	Carburants	24,940.10		29,000.00		18,356.95	
8200.3101.30	Achat de bois	54,430.25		38,600.00		60,740.60	
8200.3120.01	Electricité	4,244.70		2,500.00		2,204.50	
8200.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	2,480.50					
8200.3130.20	Frais liés aux travaux tiers et partenaires	89,885.49		87,500.00		103,820.45	
8200.3130.40	Frais de téléphone et multimédia	748.00		1,800.00		1,925.00	
8200.3134.30	Assurances des véhicules	9,712.78		8,700.00		8,545.90	
8200.3134.35	Assurances bâtiment	378.50		300.00		411.10	
8200.3137.01	TVA exploitation forestière	37,449.05		32,600.00		24,590.30	
8200.3144.01	Dépôt du Petit Pont	2,402.60		2,000.00			
8200.3145.40	Dégâts aux forêts			10,000.00			
8200.3151.01	Entretien matériel et véhicules	22,695.90		23,600.00		32,978.65	
8200.3160.10	Loyers	3,800.00		3,800.00		3,800.00	
8200.3170.01	Frais de repas et déplacements	7,884.00		5,800.00		7,072.50	
8200.3181.01	Perte sur débiteurs	1,712.45				898.45	
8200.3190.01	Sinistres	4,024.00				1,888.00	
8200.3199.01	Amortissement prélèvement sur le fonds					485,000.00	

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8200.3199.10	Frais divers	391.40		2,000.00		761.35	
8200.3300.40	Amortissements dépôt	5,800.00		5,800.00		6,300.00	
8200.3300.60	Amortissements machines et outillages	30,300.00		38,200.00		46,700.00	
8200.3401.01	Intérêts bancaires	1,020.00		1,000.00		1,020.00	
8200.3511.01	Attribution au fonds de reboisement	70,050.00					
8200.3612.01	Forêt de protection	176,786.20		184,000.00		181,428.10	
8200.3612.05	Prestations de la Commune	5,000.00		5,000.00		7,000.00	
8200.3636.05	Cotisations	4,636.20		7,000.00		4,305.70	
8200.4240.01	Travaux pour la commune de Conthey		191,967.45		100,000.00		85,567.30
8200.4240.05	Part de la commune aux travaux forestier		41,623.30		61,300.00		40,873.30
8200.4240.10	Travaux pour tiers (privés)		205,345.95		250,000.00		211,122.60
8200.4240.20	Travaux pour des partenaires (Ardon - Vétroz)		308,275.05		240,000.00		125,306.00
8200.4240.30	Travaux de menuiserie		29,859.50		35,000.00		54,758.80
8200.4240.40	Remboursements débours		240.00				
8200.4250.10	Vente bois propre exploitation		32,149.10		60,000.00		65,395.94
8200.4250.15	Vente de bois		67,071.90		47,400.00		77,426.90
8200.4260.01	Indemnités pour pertes de gains		1,034.15				7,334.40
8200.4309.05	Prestations d'assurance		1,675.67				5,062.80
8200.4511.01	Prélèvement sur fonds de reboisement		60.00				485,060.00
8200.4630.01	Subventions fédérales		1,358.90		1,500.00		1,558.20
8200.4631.01	Subventions cantonales		154,224.00		156,000.00		343,332.00
8200.4631.05	Tâches de police et de surveillance		17,537.00		17,000.00		17,537.00
8200.4631.10	Subventions pour dégâts aux forêts				16,000.00		
8200.4632.01	Subventions communales		21,250.00				46,250.00

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS	320,401.38	373,178.95	184,710.00	318,400.00	283,955.50	411,544.35
		52,777.57		133,690.00		127,588.85	
96	Administration de la fortune et de la dette	320,401.38	372,845.95	184,710.00	318,100.00	283,955.50	411,240.75
961	Intérêts	23,997.15					
9610	Intérêts	23,997.15					
9610.3401.01	Intérêts des engagements financiers	23,997.15					
963	Immeubles et titres du patrimoine financier	296,404.23	372,602.95	184,710.00	318,100.00	283,955.50	411,240.75
9630	Immeubles du patrimoine financier	175,397.60	322,542.15	65,000.00	259,800.00	113,833.10	314,473.25
9630.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	89,784.35					
9630.3130.01	Prestations MEP			5,000.00		1,763.60	
9630.3144.01	Charges d'immeubles	40,696.80		4,000.00		14,496.15	
9630.3441.01	Amortissements patrimoine financier	44,916.45		56,000.00		97,573.35	
9630.4260.01	Participations de tiers		4,588.80				
9630.4411.01	Gains comptables patrimoine financier						62,430.00
9630.4430.01	Locations de terrains		57,951.35		73,000.00		65,111.25
9630.4430.05	Locations de gravières		10,000.00		10,000.00		10,000.00
9630.4430.10	Locations de dépôts		13,800.00		13,800.00		13,800.00
9630.4430.15	Locations à la Commune		163,132.00		163,000.00		163,132.00
9630.4430.20	Locations d'appartements		73,070.00				
9631	Galerie et Musée	28,472.93	18,000.00	27,500.00	26,000.00	34,260.30	23,446.95
9631.3102.01	Publicité	2,772.45		2,500.00		2,514.05	
9631.3110.01	Mobilier et équipements			500.00			
9631.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	2,154.50					
9631.3130.01	Frais bancaires et postaux	219.98					
9631.3401.01	Intérêts bancaires	1,056.00		1,100.00		1,056.00	
9631.3439.30	Assurances	209.20		1,100.00			
9631.3612.01	Prestations de la Commune	10,000.00		10,000.00		15,000.00	
9631.3910.01	Prestations internes	12,060.80		12,300.00		15,690.25	
9631.4250.01	Commissions sur exposition		2,015.00		10,000.00		6,734.00
9631.4432.01	Locations salles		15,985.00		16,000.00		16,712.95

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9632	Caveau	92,533.70	32,060.80	92,210.00	32,300.00	135,862.10	73,320.55
9632.3010.04	Traitement du personnel	16,965.45		18,200.00		33,186.15	
9632.3050.01	Cotisations AVS/AI/AC	1,122.95		1,190.00		2,197.15	
9632.3052.01	Prévoyance Professionnelle LPP					1,930.60	
9632.3053.01	Assurances LAA	214.05		290.00		406.20	
9632.3054.10	Cotisations CIVAF	471.40		580.00		922.25	
9632.3055.10	Assurances LAMal	321.20		350.00		628.85	
9632.3100.01	Matériel de bureau			1,000.00		937.90	
9632.3102.01	Frais de publicité	640.50		500.00		538.50	
9632.3105.01	Achat marchandises (vins)					17,523.05	
9632.3105.05	Achat marchandises (alimentation)					4,326.60	
9632.3110.01	Mobilier et équipements	384.00		2,000.00		1,259.40	
9632.3120.01	Electricité	9,415.95		8,000.00		10,105.60	
9632.3120.30	Taxes eaux assainissement et déchets	1,155.00					
9632.3130.01	Animations					547.00	
9632.3130.10	Frais bancaires et postaux			1,200.00		592.60	
9632.3130.40	Informatique téléphonie et multimédia	3,197.60		2,600.00		2,863.20	
9632.3132.01	Honoraires	36,884.35		31,700.00		25,498.00	
9632.3137.01	TVA Caveau					2,470.15	
9632.3199.10	Frais divers	192.00				689.25	
9632.3401.01	Intérêts bancaires	1,344.00		1,400.00		1,344.00	
9632.3431.20	Entretien du bâtiment	17,994.95		20,000.00		25,554.05	
9632.3439.30	Assurances Bâtiment	2,230.30		3,200.00		2,341.60	
9632.4250.10	Consommations Caveau						26,209.15
9632.4250.11	Autres ventes						8,481.15
9632.4260.20	Participation des encaveurs						-700.00
9632.4432.01	Salles louées à des privés						3,640.00
9632.4432.05	Salles louées à la Commune		20,000.00		20,000.00		20,000.00
9632.4910.01	Prestations internes		12,060.80		12,300.00		15,690.25
9690	Patrimoine financier		243.00				
9690.4260.01	Récupération frais d'encaissement		243.00				
97	Redistributions		333.00		300.00		
9710	Redistributions liées à la taxe sur le CO2		333.00		300.00		

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9710.4699.01	Redistributions taxe CO2		333.00		300.00		303.60

Compte de fonctionnement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,493,947.15	1,446,850.92	1,314,760.00	1,302,600.00	1,845,111.10	1,978,129.59
	Excédent de charge		47,096.23				
	Excédent de charge				12,160.00		
	Excédent de revenu					133,018.49	
		1,493,947.15	1,493,947.15	1,314,760.00	1,314,760.00	1,978,129.59	1,978,129.59

Compte d'Investissement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
8	ECONOMIE PUBLIQUE					581,774.00	519,500.00
							62,274.00
82	Sylviculture					581,774.00	519,500.00
820	Sylviculture					581,774.00	519,500.00
8200	Sylviculture					581,774.00	519,500.00
8200.5060.02	Achat véhicule					581,774.00	
8200.6060.01	Transfert machines et véhicules au PF						34,500.00
8200.6310.01	Subventions cantonales						485,000.00

Compte d'Investissement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
9	FINANCES ET IMPOTS					519,500.00	581,774.00
						62,274.00	
99	Postes non ventilables					519,500.00	581,774.00
999	Clôture					519,500.00	581,774.00
9999.5900.00	Recettes d'investissements portés au bilan					519,500.00	
9999.6900.00	Investissements portés au bilan						581,774.00

Compte d'Investissement par classification fonctionnelle

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes Charges	2024 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
3	Charges	1,493,947.15		1,314,760.00		1,845,111.10	
			1,493,947.15		1,314,760.00		1,845,111.10
30	Charges de personnel	588,524.90		617,060.00		563,662.40	
300	Autorités et commissions	50,000.00		50,000.00			
3001	Paielements à des membres des autorités et des commissions	50,000.00		50,000.00			
301	Traitements du personnel administratif, d'exploitation	421,898.65		450,700.00		447,851.65	
3010	Traitements du personnel administratif, d'exploitation	421,898.65		450,700.00		447,851.65	
305	Cotisations de l'employeur	96,625.95		101,760.00		102,076.90	
3050	Cotisations AVS, AI, APG, AC	26,982.05		29,490.00		28,822.85	
3052	Cotisations aux caisses de pension	36,973.50		35,500.00		39,274.60	
3053	Cotisations aux assurances-accidents	13,316.55		13,790.00		13,403.15	
3054	Cotisations caisse de compensation pour AF	11,364.10		14,430.00		12,100.10	
3055	Cotisations ass. indemnités journalières maladie	7,989.75		8,550.00		8,476.20	
309	Autres charges de personnel	20,000.30		14,600.00		13,733.85	
3090	Formation et perfectionnement du personnel	4,160.00		4,800.00		1,155.00	
3099	Autres charges de personnel	15,840.30		9,800.00		12,578.85	
31	Charges biens et services,autres charges d'exploitation	498,021.00		351,600.00		876,135.65	
310	Charges de matériel et de marchandises	113,717.60		100,700.00		130,756.50	
3100	Matériel de bureau	5,265.30		6,100.00		5,873.55	
3101	Matériel d'exploitation, fournitures	105,039.35		91,600.00		99,980.75	
3102	Imprimés, publications	3,412.95		3,000.00		3,052.55	
3105	Denrées alimentaires					21,849.65	
311	Immobilisations ne pouvant être portées à l'actif	384.00		2,500.00		1,259.40	
3110	Meubles et appareils de bureau	384.00		2,500.00		1,259.40	
312	Alimentation en eau, énergie et combustible	109,235.00		10,500.00		12,310.10	
3120	Alimentation en eau, énergie et combustible	109,235.00		10,500.00		12,310.10	
313	Prestations de services et honoraires	190,885.25		186,700.00		184,225.30	
3130	Prestations de services de tiers	94,051.07		98,100.00		111,511.85	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes Charges	2024 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
3132	Honoraires conseillers ext., experts, spécialistes, etc.	39,054.35		35,900.00		29,392.00	
3134	Primes d'assurance de choses	10,091.28		9,000.00		8,957.00	
3137	Impôts et taxes	47,688.55		43,700.00		34,364.45	
314	Gros entretien et entretien courant	43,099.40		16,000.00		14,496.15	
3144	Entretien des terrains bâtis et bâtiments	43,099.40		6,000.00		14,496.15	
3145	Entretien des forêts			10,000.00			
315	Entretien biens mobiliers et immob. incorporelles	22,695.90		23,600.00		32,978.65	
3151	Entretien de machines, appareils, véhicules et outils	22,695.90		23,600.00		32,978.65	
316	Loyers, leasing, fermages, taxes d'utilisation	3,800.00		3,800.00		3,800.00	
3160	Loyers et fermages des biens-fonds	3,800.00		3,800.00		3,800.00	
317	Indemnisations	7,884.00		5,800.00		7,072.50	
3170	Frais de déplacement et autres frais	7,884.00		5,800.00		7,072.50	
318	Rectifications sur créances	1,712.45				898.45	
3181	Pertes sur créances effectives	1,712.45				898.45	
319	Diverses charges d'exploitation	4,607.40		2,000.00		488,338.60	
3190	Prestations en dommages-intérêts, sinistres	4,024.00				1,888.00	
3199	Autres charges d'exploitation	583.40		2,000.00		486,450.60	
33	Amortissements du patrimoine administratif	36,100.00		44,000.00		53,000.00	
330	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	36,100.00		44,000.00		53,000.00	
3300	Amortissements planifiés, immobilisations corporelles	36,100.00		44,000.00		53,000.00	
34	Charges financières	92,768.05		83,800.00		128,889.00	
340	Charges d'intérêts	27,417.15		3,500.00		3,420.00	
3401	Intérêts passifs des engagements financiers à court terme	27,417.15		3,500.00		3,420.00	
343	Entretien du patrimoine financier	20,434.45		24,300.00		27,895.65	
3431	Entretien courant, biens-fonds	17,994.95		20,000.00		25,554.05	
3439	Autres charges des biens-fonds	2,439.50		4,300.00		2,341.60	
344	Réévaluation immobilisations patrimoine financier	44,916.45		56,000.00		97,573.35	
3441	Amortissements, immobilisations corporelles	44,916.45		56,000.00		97,573.35	
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	70,050.00					

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes Charges	2024 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
351	Attrib. aux fonds et FS enregistrés comme capitaux propres	70,050.00					
3511	Attributions aux fonds du capital propre	70,050.00					
36	Charges de transfert	196,422.40		206,000.00		207,733.80	
361	Dédommagements à des collectivités publiques	191,786.20		199,000.00		203,428.10	
3612	Dédommagements aux communes et aux syndicats	191,786.20		199,000.00		203,428.10	
363	Subventions à des collectivités et à des tiers	4,636.20		7,000.00		4,305.70	
3636	Subventions aux organisations privées à but non lucratif	4,636.20		7,000.00		4,305.70	
39	Imputations internes	12,060.80		12,300.00		15,690.25	
391	Prestations de services	12,060.80		12,300.00		15,690.25	
3910	Imputations internes pour prestations de services	12,060.80		12,300.00		15,690.25	

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes Charges	2024 Produits	Budget Charges	2024 Produits	Comptes Charges	2023 Produits
4	Revenus		1,446,850.92		1,302,600.00		1,978,129.59
		1,446,850.92		1,302,600.00		1,978,129.59	
42	Taxes		884,413.20		803,700.00		708,509.54
424	Taxes d'utilisation, taxes pour prestations de services		777,311.25		686,300.00		517,628.00
4240	Taxes d'utilisation, taxes pour prestations de services		777,311.25		686,300.00		517,628.00
425	Recettes sur ventes		101,236.00		117,400.00		184,247.14
4250	Ventes		101,236.00		117,400.00		184,247.14
426	Remboursements		5,865.95				6,634.40
4260	Remboursements de tiers		5,865.95				6,634.40
43	Revenus divers		1,675.67				5,062.80
430	Revenus d'exploitation divers		1,675.67				5,062.80
4309	Autres revenus d'exploitation		1,675.67				5,062.80
44	Revenus financiers		353,938.35		295,800.00		354,826.20
441	Gains réalisés patrimoine financier						62,430.00
4411	Gains provenant des ventes d'immobilisations corporelles						62,430.00
443	Revenus des biens-fonds patrimoine financier		353,938.35		295,800.00		292,396.20
4430	Loyers et fermages, biens-fonds		317,953.35		259,800.00		252,043.25
4432	Paievements pour utilisation des biens-fonds		35,985.00		36,000.00		40,352.95
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux		60.00				485,060.00
451	Prélèvements fonds et FS enregistrés comme capitaux propres		60.00				485,060.00
4511	Prélèvements sur des fonds du capital propre		60.00				485,060.00
46	Revenus de transfert		194,702.90		190,800.00		408,980.80
463	Subventions des collectivités publiques et des tiers		194,369.90		190,500.00		408,677.20
4630	Subventions de la Confédération		1,358.90		1,500.00		1,558.20
4631	Subventions des cantons et des concordats		171,761.00		189,000.00		360,869.00
4632	Subventions des communes et des syndicats de communes		21,250.00				46,250.00
469	Autres revenus de transfert		333.00		300.00		303.60

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
4699	Redistributions taxe CO2		333.00		300.00		303.60
49	Imputations internes		12,060.80		12,300.00		15,690.25
491	Prestations de services		12,060.80		12,300.00		15,690.25
4910	Imputations internes pour prestations de services		12,060.80		12,300.00		15,690.25

Compte de fonctionnement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
		1,493,947.15	1,446,850.92	1,314,760.00	1,302,600.00	1,845,111.10	1,978,129.59
	Excédent de charge		47,096.23				
	Excédent de charge				12,160.00		
	Excédent de revenu					133,018.49	
		1,493,947.15	1,493,947.15	1,314,760.00	1,314,760.00	1,978,129.59	1,978,129.59

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
5	Dépenses d'investissement					1,101,274.00	
							1,101,274.00
50	Immobilisations corporelles					581,774.00	
506	Biens mobiliers					581,774.00	
5060	Biens mobiliers					581,774.00	
59	Report au bilan					519,500.00	
590	Report de recettes au bilan					519,500.00	
5900	Recettes reportées au bilan					519,500.00	

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
6	Recettes d'investissement						1,101,274.00
						1,101,274.00	
60	Report d'immobilisations corporelles dans le PF						34,500.00
606	Report de biens mobiliers						34,500.00
6060	Report de biens mobiliers dans le patrimoine financier						34,500.00
63	Subventions d'investissement acquises						485,000.00
631	Cantons et concordats						485,000.00
6310	Subventions d'investissement des cantons et des concordats						485,000.00
69	Report au bilan						581,774.00
690	Report de dépenses au bilan						581,774.00
6900	Dépenses reportées au bilan						581,774.00

Compte d'Investissement par nature

Compte	Libellé	Comptes	2024	Budget	2024	Comptes	2023
		Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1	Actif	3,629,939.46	11,941,281.41	9,632,129.66	5,939,091.21
10	Patrimoine financier	2,624,177.96	11,941,281.41	9,596,029.66	4,969,429.71
100	Disponibilités et placements à court terme	455,241.07	6,752,376.76	6,728,875.92	478,741.91
1000	Caisse	4.05	880.00	750.00	134.05
1000.02	Caisse forêts	4.05	880.00	750.00	134.05
1001	La Poste	315,215.76	1,183,084.25	1,210,293.18	288,006.83
1001.00	Comptes postaux N 17-599892-9	261,169.71	1,183,084.25	1,210,233.18	234,020.78
1001.05	Fonds de reboisement CCP 14-528010-0	54,046.05		60.00	53,986.05
1002	Banque	140,021.26	5,568,412.51	5,517,832.74	190,601.03
1002.01	UBS 538.286.01A	113,639.41	3,462,162.51	3,390,568.79	185,233.13
1002.03	BCVS E 0857.27.02 Tour Lombarde	24,102.90	2,101,250.00	2,123,903.95	1,448.95
1002.04	Raiffeisen 8450.33	2,278.95	5,000.00	3,360.00	3,918.95
101	Créances	165,092.45	2,739,943.95	2,519,422.10	385,614.30
1010	Créances résultant de livraisons/prestations en fav de tiers	165,092.45	1,150,160.00	929,638.15	385,614.30
1010.00	Débiteurs	165,092.45	1,150,160.00	929,638.15	385,614.30
1011	Comptes courants avec des tiers		1,589,783.95	1,589,783.95	
1011.25	C/C liquidités		1,589,783.95	1,589,783.95	
104	Actifs de régularisation	202,460.19	79,004.65	202,460.19	79,004.65
1041	Charges de biens/services et autres charges d'exploitation	202,460.19	79,004.65	202,460.19	79,004.65
1041.01	Actifs transitoires	202,460.19	79,004.65	202,460.19	79,004.65
106	Stocks, fournitures et travaux en cours	46,052.00	52,864.60		98,916.60
1061	Matières premières et auxiliaires	46,052.00	52,864.60		98,916.60
1061.00	Stock de bois	46,052.00	52,864.60		98,916.60
107	Placements financiers	15,000.00			15,000.00
1070	Actions et parts sociales	15,000.00			15,000.00
1070.00	Part sociales la Forestière	15,000.00			15,000.00
108	Immobilisations corporelles PF	1,740,332.25	2,317,091.45	145,271.45	3,912,152.25
1080	Terrains PF	424,315.25	109,675.00	100,355.00	433,635.25

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
1080.01	Terrains non bâtis	424,315.25	109,675.00	100,355.00	433,635.25
1084	Bâtiments PF	1,316,017.00	2,207,416.45	44,916.45	3,478,517.00
1084.00	Tour Lombarde Caveau, salle des Bourgeois	321,431.67			321,431.67
1084.02	Tour Lombarde salles expositions	160,665.83			160,665.83
1084.05	Tour Lombarde salles de conférence	416,959.75			416,959.75
1084.06	Tour Lombarde Musée de la Forge	416,959.75			416,959.75
1084.10	Tour Lombarde développ. site		44,916.45	44,916.45	
1084.15	Immeubles Bourg		2,162,500.00		2,162,500.00
14	Patrimoine administratif	1,005,761.50		36,100.00	969,661.50
140	Immobilisations corporelles PA	1,005,761.50		36,100.00	969,661.50
1404	Terrains bâtis	72,608.40		5,800.00	66,808.40
1404.05	Dépôt forestier	72,608.40		5,800.00	66,808.40
1405	Forêts	846,317.20			846,317.20
1405.00	Forêts	846,317.20			846,317.20
1406	Biens mobiliers PA	86,835.90		30,300.00	56,535.90
1406.00	Véhicules	76,416.00		26,700.00	49,716.00
1406.01	Mobiliers et machines	10,419.90		3,600.00	6,819.90

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
2	Passif	3,629,939.46	7,883,888.02	5,574,736.27	5,939,091.21
20	Capitaux de tiers	2,290,642.83	7,680,819.53	5,394,561.55	4,576,900.81
200	Engagements courants	1,481,309.78	5,294,159.18	5,285,228.50	1,490,240.46
2000	Engagements courants provenant de livr./prest. de tiers	146,241.70	2,958,402.30	2,994,996.20	109,647.80
2000.00	Créanciers collectif	146,241.70	2,958,402.30	2,994,996.20	109,647.80
2001	Comptes courants avec des tiers	1,335,068.08	2,335,756.88	2,290,232.30	1,380,592.66
2001.01	C/C artistes	-1,200.00	13,925.00	11,925.00	800.00
2001.05	C/C AVS/AI/AC/CIVAF	-2,367.40	67,658.90	71,951.90	-6,660.40
2001.07	C/C SUVA	-1,005.35	18,946.75	19,641.15	-1,699.75
2001.08	C/C LPP		61,622.10	63,743.25	-2,121.15
2001.09	C/C APG maladie et accident	-1,202.15	17,181.15	18,010.40	-2,031.40
2001.10	C/C Commune de Conthey	1,340,842.98	2,156,422.98	2,104,960.60	1,392,305.36
204	Passifs de régularisation	109,333.05	286,660.35	109,333.05	286,660.35
2041	Charges de biens et services/charges d'exploitation	109,333.05	286,660.35	109,333.05	286,660.35
2041.01	Passifs transitoires	109,333.05	286,660.35	109,333.05	286,660.35
206	Engagements financiers à long terme	700,000.00	2,100,000.00		2,800,000.00
2064	Prêts, reconnaissances de dettes	700,000.00	2,100,000.00		2,800,000.00
2064.02	Raiffeisen 148450.83 01.12.2021-01.12.2026	700,000.00			700,000.00
2064.03	BCV No R 0100.44.42 2024-2029 1.69%		2,100,000.00		2,100,000.00
29	Capitaux propres	1,339,296.63	203,068.49	180,174.72	1,362,190.40
291	Fonds enregistrés sous capital propre	54,046.05	70,050.00	60.00	124,036.05
2910	Fonds enregistrés sous capital propre	54,046.05	70,050.00	60.00	124,036.05
2910.00	Fonds de reboisement	54,046.05	70,050.00	60.00	124,036.05
299	Excédent/découvert du bilan	1,285,250.58	133,018.49	180,114.72	1,238,154.35
2990	Résultat annuel	133,018.49		180,114.72	-47,096.23
2990.00	Résultat annuel	133,018.49		180,114.72	-47,096.23
2999	Résultats cumulés des années précédentes	1,152,232.09	133,018.49		1,285,250.58
2999.00	Fortune nette	1,152,232.09	133,018.49		1,285,250.58

Bilan

Année: 2024

N° de compte	Libellé	Solde début	Augmentation	Déduction	Solde de fin
	Total de l'actif	3,629,939.46	11,941,281.41	9,632,129.66	5,939,091.21
	Total du passif	3,629,939.46	7,883,888.02	5,574,736.27	5,939,091.21
		-0.00	4,057,393.39	4,057,393.39	0.00

1. Amortissement du patrimoine administratif

N°	Chapitre	Objet	Valeur	Dépenses 2024	Recettes 2024	Solde avant amo. 2024	Transfert valeur PF	Solde après transfert valeur PF	Amort. 2024		Valeur
			01.01.2024				Fr		%	Fr	31.12.2024
1404.05	8200	Dépôt forestier	72'608.40	0.00	0.00	72'608.40	0.00	72'608.40	8%	5'800.00	66'808.40
1406.00	8200	Véhicules	76'416.00	0.00	0.00	76'416.00	0.00	76'416.00	35%	26'700.00	49'716.00
1406.01	8200	Mobiliers et machines	10'419.90	0.00	0.00	10'419.90	0.00	10'419.90	35%	3'600.00	6'819.90
Total			159'444.30	0.00	0.00	159'444.30	0.00	159'444.30	23%	36'100.00	123'344.30

Tableau des immobilisations

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	Amortissements minimum obligatoires
Comptes ordinaires							
1400 Terrains				-		-	0%
1401 Routes / voies de communication				-		-	7%
1402 Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	7%
1403 Autres travaux de génie-civil				-		-	7%
1404 Bâtiments du PA	72'608			72'608	5'800	66'808	8%
1405 Forêts PA	76'416			76'416	26'700	49'716	0%
1406 Biens meubles du PA	10'420			10'420	3'600	6'820	35%
1409 Autres immobilisations corporelles				-		-	50%
1420 Logiciel du PA				-		-	50%
1421 Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	50%
1429 Autres immobilisations incorporelles				-		-	50%
144X Prêts				-		-	Selon risque
145X Participation capital social				-		-	Selon risque
146X Subventions d'investissement				-		-	10%
Total comptes ordinaires	159'444	-	-	159'444	36'100	123'344	

Compte N° Intitulé	Solde au 01.01	Dépenses	Recettes	Solde au 31.12	Amortissements	Situation après amortissements	
Comptes spécifiques (Entreprises électriques, téléphériques et navigation)							
1400.x Terrains				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1401.x Routes / voies de communication				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1402.x Aménagement des cours d'eau du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1403.x Autres travaux de génie-civil				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1404.x Bâtiments du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1405.x Forêts PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1406.x Biens meubles du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1409.x Autres immobilisations corporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1420.x Logiciel du PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1421.x Licences, droits d'utilisation, droits des marques PA				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
1429.x Autres immobilisations incorporelles				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
144X.x Prêts				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
145X.x Participation capital social				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
146X.x Subventions d'investissement				-		-	Selon Notice A 1995 AFC
Total comptes spécifiques	-	-	-	-	-	-	

Total immobilisations du PA	159'444	-	-	159'444	36'100	123'344	
------------------------------------	----------------	----------	----------	----------------	---------------	----------------	--

- 6 Entreprises électriques
- 7 Téléphériques
- 8 Navigation

Tableau des crédits d'engagements et complémentaires utilisés et encore disponibles
OGFCo, art. 81 et 82

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial			Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en
		Montant investissem ent	Organe compétent : décision du		Montant	Conseil Municipal décision du :	Montant	Assemblée primaire décision du :				
			Conseil Municipal	Assemblée primaire								
	Néant											

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires assemblée primaire
OGFCo, art. 83 et 84

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date décision
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau.
Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau.

Etat du capital propre

en francs suisse		Solde au 01.01	Attributions	Prélèvements	Solde au 31.12
29	Capital propre	1'339'297	203'068	180'175	1'362'190
290	Engagements et avances sur financements spéciaux classés dans le capital propre				-
291	Fonds classés dans le capital propre	54'046	70'050	60	124'036
294	Réserves de politique budgétaire				-
296	Réserve liée au retraitement du patrimoine financier				-
299	Excédent/découvert du bilan	1'285'251	133'018	180'115	1'238'154

Tableau des provisions

en francs suisses

205 Provisions à court terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
	Néant				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

208 Provisions à long terme

Compte	Dénomination	Solde au 01.01.	Création Augmentation	Dissolution Réduction	Solde au 31.12.
					-
	Néant				-
					-
					-
					-
					-
					-
					-

Total provisions à court terme

- - - -

Total provisions à long terme

- - - -

Total des provisions

- - - -

Tableau des participations

en francs suisses	Nombre détenu	Part de la commune en %	Valeur nominale totale	Rendement CHF	Valeur comptable au 01.01	Valeur comptable au 31.12
Institut de droit public						
Société anonyme						
Fondation						
Société coopérative						
La Forestière	60		15'000	-	15'000	15'000
Divers						

Tableau des garanties

[illegible]

PKF Fiduciaire SA
Av. de la Gare 32
Case postale 504
CH - 1950 Sion

Tél. : +41 27 322 05 55
Email : sion@pkf.swiss
www.pkf.swiss



Genève • Fribourg • Lausanne
Moutier • Sion • Vevey • Neuchâtel

RAPPORT

de l'auditeur indépendant sur
les comptes annuels 2024
à l'Assemblée bourgeoisiale
appelée à statuer sur les comptes
de l'exercice arrêté au 31 décembre 2024 de la

Bourgeoisie de Conthey

(N° 4022/25 – CH/ov)

Rapport de d'auditeur indépendant sur les comptes annuels 2024
A l'Assemblée bourgeoisiale de la

Bourgeoisie de Conthey

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la bourgeoisie de Conthey, comprenant le bilan, le compte de résultats, le compte d'investissements, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et aux règlements y relatifs.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit des comptes annuels conformément aux prescriptions légales (LCo et OGFCo) et à la recommandation d'audit 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* ». Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions sont plus amplement décrites dans la section intitulée « Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la bourgeoisie de Conthey, conformément aux dispositions légales cantonales et communales et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour nous permettre de fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil bourgeoisial relatives aux comptes annuels

Le Conseil bourgeoisial est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions des art. 74 et ss de la LCo ainsi que de l'OGFCo. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de l'auditeur relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux prescriptions de la LCo et de l'OGFCo et à la recommandation d'audit suisse 60 « *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux* » permettra toujours de détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et à la RA 60, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la bourgeoisie.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au conseil bourgeoisial, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément aux dispositions légales et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil bourgeoisial.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'OGFCo ;
- l'endettement net de la bourgeoisie est nul
- selon notre appréciation, la bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a lieu le mardi 15 avril 2025.

Nous recommandons de proposer à l'Assemblée bourgeoisiale d'approuver les comptes annuels.

Sion, le 8 avril 2025

PKF Fiduciaire SA

Christelle Coudray

11 avr. 2025



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Christelle Coudray
Expert-réviseur agréé
(Responsable du mandat)



Signature électronique qualifiée - Droit suisse
Signé sur Skribble.com

Olivier Volper
Expert-réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels comprenant le bilan, le compte des investissements, le compte de résultats, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe.

1. Base légale

L'établissement du compte de la bourgeoisie de Conthey se fonde sur la loi sur les communes (LCo) du 5 février 2004 ainsi que de l'ordonnance sur la gestion financière des communes (OGFCo).

2. Principes MCH2 appliqués et divergences

Les comptes sont établis conformément au modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes (MCH2) publié le 25 janvier 2008 par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances et aux recommandations du Conseil suisse de présentation des comptes publics (SRS-CSPCP). Ces recommandations constituent des normes minimales que toutes les collectivités publiques sont tenues de respecter. En fonction de la recommandation, le MCH2 permet des options différentes quant à la méthode de comptabilisation et de présentation.

La bourgeoisie de Conthey se positionne de la manière suivante face à certaines recommandations (RE) avec des choix et des divergences spécifiées ci-après :

RE 02 Principes comptables

- Les explications sur les principaux comptes du compte de résultats et du compte des investissements figurent dans le message introductif de la brochure des comptes.

RE 05 Actifs et passifs de régularisation

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de régularisation sont faites est fixée à Fr.0

RE 06 Réévaluations (corrections de valeur)

- Le patrimoine financier est réévalué si une diminution durable de la valeur est prévisible.

RE 08 Financements spéciaux et préfinancements

- Les préfinancements ne sont pas autorisés.
- Le solde réalisé par une tâche faisant l'objet d'un financement spécial est transféré au bilan par les comptes 35 ou 45.

RE 09 Provisions et engagements conditionnels

- La valeur seuil définie à partir de laquelle les opérations de provisions sont faites est fixée à Fr.0

RE 10 Compte des investissements

- L'activation des investissements se fait selon l'Option 1, c'est-à-dire une activation de l'investissement net au bilan.

RE 12 Immobilisations et comptabilité des immobilisations

- La limite d'activation des investissements propres est fixée à Fr. 50'000 par objet ou par projet.
- L'amortissement a lieu dès le début des travaux.
- Le taux d'amortissement est appliqué sur la valeur comptable au bilan au 01.01 augmenté de l'investissement net de l'exercice en cours.
- La méthode de l'amortissement dégressif est appliquée.
- Les amortissements supplémentaires ne sont pas autorisés.
- Les terrains morcelés des autres travaux de génie-civil, des bâtiments peuvent être enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif.

RE 13 Vision consolidée

- Le tableau des participations doit au minimum figurer dans l'annexe aux comptes.

RE 17 Objectifs et instruments de politique budgétaire

- Une réserve de politique budgétaire assimilable à une réserve conjoncturelle ou d'équilibrage peut être constituée. Les prélèvements ou attributions à cette réserve doivent être comptabilisés aux titres de charges ou revenus extraordinaires.
- Le postfinancement de la réserve de politique budgétaire n'est pas autorisé.

RE 19 Procédure lors du passage au MCH2 (2022)

- Pour des raisons de comparabilité, les valeurs du bilan de l'année précédente sont présentées lors du passage au MCH2 au 01.01.2022 (au lieu du 31.12.2021), après les reclassifications et les retraitements dus au passage au MCH2. Il en va de même pour les valeurs présentées dans le tableau des garanties.
- Le patrimoine financier est inscrit à sa valeur comptable.
- Les provisions et les comptes de régularisation ont été réévalués.
- La réévaluation du patrimoine administratif n'est pas autorisée.
- Les terrains parcellisés des autres travaux de génie-civil (compte bilan 1403) et des bâtiments (compte bilan 1404) sont enregistrés dans le compte spécifique des terrains du patrimoine administratif (compte bilan 1400).

3. Principes de la gestion financière

La gestion financière se conforme aux exigences de la légalité, de l'équilibre budgétaire à terme, de l'emploi économe des fonds, de l'urgence, de la rentabilité, de la causalité, de l'indemnisation des avantages, de la non-affectation des impôts généraux, de la gestion axée sur les résultats, du paiement par l'utilisateur et de la transparence financière.

4. Principes de tenue des comptes

La tenue des comptes est un enregistrement chronologique et systématique des transactions effectuées avec l'extérieur et des imputations internes. La tenue des comptes est régie par les principes de l'annualité, de la spécialité, et de l'exhaustivité.

5. Principes de présentation des comptes

La présentation des comptes doit fournir une image de la situation financière qui corresponde à l'état effectif de la fortune, des finances et des revenus.

La présentation des comptes repose sur les principes de la comparabilité, du produit brut, de la comptabilité d'exercice, de la continuité, de l'importance, de la clarté, de la fiabilité, de la permanence des méthodes comptables et de l'échéance.

6. Principes d'évaluation du bilan

6.1. Actif

6.1.1. Patrimoine financier (PF)

Le patrimoine financier est inscrit au bilan à sa valeur comptable. Il est amorti si des pertes ou des moins-values sont enregistrées. En cas d'acquisition d'immobilisation gratuitement, celle-ci doit être évaluée à sa valeur vénale.

En cas de réévaluation, le patrimoine financier doit faire l'objet d'évaluation ultérieure au plus tôt après 5 ans par un réviseur particulièrement qualifié au sens du code des obligations.

Tous les nouveaux éléments du patrimoine financier sont évalués conformément aux principes d'évaluation ci-dessous.

Disponibilités et placements à court terme (compte bilan 100)

Les disponibilités et les placements à court terme comprennent les fonds en caisse, les avoirs postaux et bancaires, les soldes des cartes de débit et de crédit et les placements à court terme sur le marché monétaire (moins de 90 jours). Ils sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Créances (compte bilan 101)

Les créances à court terme comprennent toutes les créances facturées envers des tiers et impayées.

Une provision générale pour créances douteuses est comptabilisée chaque année au 31 décembre.

Placements financiers à court terme (compte bilan 102)

Les placements financiers à court terme sont des actifs monétaires (prêts à court terme, placements à intérêts, dépôts à terme, etc.), qui sont généralement détenus dans le but de faire coïncider les flux de liquidités pouvant générer un rendement. Les échéances varient de 90 jours à un an. Les placements financiers à court terme sont évalués à leur valeur d'acquisition, valeur nominale, ou, si inférieure, à leur valeur vénale.

Actifs de régularisation (compte bilan 104)

Les actifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes d'actifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un actif de régularisation est fixée à Fr. 0

Marchandises, fournitures (compte bilan 106)

Les articles de commerce et les matières premières et auxiliaires, sont évalués au prix coûtant ou au prix du marché si celui-ci est inférieur.

Placements financiers à long terme (compte bilan 107)

Les placements financiers à long terme ont une durée supérieure à un an. Ils sont classés dans le patrimoine financier, étant donné qu'ils ne servent pas directement à l'exécution des tâches publiques. Les actions, parts sociales, placements à intérêts (obligations, prêts) et créances à long terme sont comptabilisés à leur juste valeur ou à leur valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période du placement.

Immobilisations corporelles du patrimoine financier (compte bilan 108)

Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine financier ne sont pas utilisées directement pour l'exécution des tâches publiques. Les immobilisations du patrimoine financier dans le bilan au coût d'acquisition ou de construction.

6.1.2. Patrimoine administratif (PA)

Les valeurs du patrimoine administratif comprennent les éléments qui servent à l'exécution des tâches publiques et qui découlent du compte des investissements. Le montant du seuil d'activation des investissements propres est fixé à Fr. 50'000 par objet ou par projet.

Immobilisations corporelles (compte bilan 1400)

Les immobilisations du patrimoine administratif sont inscrites au bilan au coût d'acquisition ou de production. Les immobilisations corporelles détenues au patrimoine administratif qui font l'objet d'une dépréciation du fait de leur utilisation sont amorties par catégorie à leur valeur résiduelle au 31.12.

Liste des taux d'amortissements planifiés appliqués :

Terrains : 0% (compte bilan 1400)

Routes et voies de communication : 7% (compte bilan 1401)

Aménagement des cours d'eau : 7% (compte bilan 1402)

Autres travaux de génie-civil : 7% (compte bilan 1403)

Bâtiments : 8% (compte bilan 1404)

Forêts : 0% (compte bilan 1405)

Biens meubles : 35% (compte bilan 1406)

Autres immobilisations corporelles : 50% (compte bilan 1409)

Immobilisations incorporelles (compte bilan 142)

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels, les licences, les droits d'utilisation et les autres immobilisations incorporelles. Le taux d'amortissement planifié est de 50%.

Prêts (compte bilan 144)

Les prêts sont généralement comptabilisés à leur valeur nominale. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Participations, capital social (compte bilan 145)

Les participations et capital social sont des parts dans le capital d'autres sociétés, établissements et institutions détenues en vue d'un investissement permanent. Ils sont comptabilisés au maximum à leur valeur d'acquisition. Si une diminution durable de la valeur est prévisible, une réévaluation de la valeur doit être effectuée.

Subventions d'investissement (compte bilan 146)

Les subventions d'investissement sont des prestations en argent qui sont utilisées par le bénéficiaire de ces subventions pour acquérir des actifs durables à caractère d'investissement. Le taux d'amortissement planifié est de 10%.

6.2. Passif

6.2.1. Capitaux de tiers

Engagements courants (compte bilan 200)

Les engagements courants sont des dettes monétaires qui doivent généralement être remboursées dans les douze mois qui suivent la clôture. Ces engagements sont comptabilisés à leur valeur nominale.

Engagements financiers à court terme (compte bilan 201)

Les engagements financiers à court terme sont des dettes résultant d'opérations de financement d'une durée inférieure ou égale à un an. Ces engagements sont comptabilisés à la valeur nominale.

Passifs de régularisation (compte bilan 204)

Les passifs de régularisation ont pour but de fournir les chiffres selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les charges, revenus, recettes et dépenses sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'engagement a eu lieu. Les comptes de passifs de régularisation sont évalués à leur valeur nominale. La valeur seuil pour l'enregistrement d'un passif de régularisation est fixée à Fr. 0

Provisions à court terme (compte bilan 205)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais peuvent être estimés. Une provision est classée à court terme si la sortie de fonds est probable dans un délai d'un an à compter de la date de clôture. Les provisions sont réévaluées chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à court terme est fixée à Fr. 0

Engagements financiers à long terme (compte bilan 206)

Les engagements financiers à long terme sont des passifs liés à des opérations de financement qui doivent généralement être remboursées plus de douze mois après la date de clôture du bilan. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale. La distinction de la rubrique au bilan entre le long et le court terme n'est pas adaptée en cours de période de l'engagement.

Provisions à long terme (compte bilan 208)

Des provisions sont comptabilisées pour les engagements fondés sur un événement survenu dans le passé (avant la date de clôture des comptes), dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais qui peuvent être estimés. Une provision est classée à long terme si la sortie de fonds est probable dans un délai de plus de douze mois à compter de la date de clôture. Les provisions font l'objet d'une réévaluation chaque année au 31 décembre. La valeur seuil pour l'enregistrement d'une provision à long terme est fixée à Fr. 0

Engagements envers les financements spéciaux et fonds des capitaux de tiers (compte bilan 209)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans les capitaux de tiers si la base juridique ne peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats.

6.2.2. Capital propre

Fonds et financements spéciaux enregistrés sous capital propre (compte bilan 290 et 291)

Un financement spécial est utilisé pour affecter des moyens en vue de l'exécution des tâches publiques. Un financement spécial est inscrit dans le capital propre si la base juridique peut être modifiée ou si la base légale repose sur le droit de rang supérieur, mais laisse une marge de manœuvre considérable à la collectivité publique. Ils figurent au passif du bilan et les opérations de comptabilisation ont un effet sur le compte de résultats. Les avances sur les financements spéciaux classés dans le capital propre sont inscrites en négatif dans les fonds propres. Ils sont remboursables dans un délai de 8 ans à compter de leur première inscription au bilan par de futurs excédents de revenus réalisés par la tâche concernée.

Réserves de politique budgétaire (compte bilan 294)

Les réserves de politique budgétaire sont des réserves qui peuvent être utilisées pour couvrir des déficits futurs du compte de résultats.

Le postfinancement des réserves de politique budgétaire n'est pas autorisé.

Réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier (compte bilan 296)

Le résultat positif de la réévaluation doit être inscrit au bilan dans la réserve liée au retraitement du patrimoine financier. Cette réserve, inscrite dans le bilan dans les fonds propres, ne peut être dissoute qu'en cas de perte de valeur durable ou de vente du patrimoine financier. Le postfinancement de la réserve liée à la réévaluation du patrimoine financier n'est pas autorisé.

Excédent ou découvert du bilan (compte bilan 299)

Le solde provient des excédents et des déficits cumulés du compte de résultats. En cas de découvert, le poste reste au passif mais avec un signe négatif. Il doit être amorti dans un délai maximum de 4 ans à partir de sa première inscription au bilan.